

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1948)
Heft: 1083

Artikel: La révolution vaudoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-686940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA REVOLUTION VAUDOISE.

(Address given by M. le Professeur Giddey on the occasion of the 150th independence anniversary celebration of the "Vaudois," on Saturday, January 24th, 1948, at the Dorchester Hotel, Park Lane, W.1.)

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

En ce soir du 24 janvier, je voudrais que vous oubliiez pendant un instant le Dorchester et ses salons luxueux, Londres et ses brouillards, l'Angleterre et ses restrictions. Je voudrais qu'avec moi vous franchissiez la Manche, que vous traversiez les vastes plaines de France, que vous vous transportiez par l'imagination en ce pays de Vaud vers lequel s'envolent si souvent nos souvenirs. Mais que notre voyage soit double : dans l'espace et dans le temps. Oublions le plan Marshall et les troubles de Palestine, laissons derrière nous, en remontant le cours du temps, les longues années du XIXe siècle et nous voici à la fin du XVIIIe, en 1797 si vous voulez.

Lausanne, 1797 ! Une petite ville de huit mille habitants, enserrée dans ses murailles ; les rues sont étroites : voici la rue de Bourg, où vit la haute société ; voilà la Palud, la rue Saint-Laurent, la Cité, la Dent d'Oche en face . . . Tout y est déjà ; rien ne paraît avoir changé.

Et les habitants ? Des artisans travaillent dans la rue, devant leur échoppé ; une paysanne porte ses légumes au marché ; un bourgeois en habit noir se dirige vers l'hôtel de ville ; trois soldats en uniforme rouge ou bleu traversent la place. Tous ces braves Vaudois ont l'air heureux : ils sourient, ils sifflent, ils chantent peut-être.

Et pourtant ce pays est à la veille d'un des jours les plus graves de son histoire ; en dépit des apparences, les Vaudois sont mécontents. Questionnez-les : ils jetteront autour d'eux un rapide regard pour s'assurer que personne ne les épie et, si votre visage leur inspire confiance, ils vous feront part de leurs soucis.

Certes, diront-ils, le pays n'est pas trop mal administré, en comparaison de ce qui se passe ailleurs. LL.EE. de Berne, nos puissants seigneurs, se soucient parfois du bien-être de leurs humbles sujets du pays romand. La paix règne depuis deux siècles et demi. Mais tout n'est pas parfait : le commerce et l'industrie ne se développent pas ; les paysans doivent payer des taxes féodales et des impôts fort lourds ; les écoles sont pitoyables ; les routes mauvaises ; il faut payer des droits de péage pour franchir certains cours d'eau. En un mot, le pays vit, mais d'une vie toute végétative. Nulle part un spectacle qui témoigne d'une réelle prospérité.

Et ce n'est là que l'aspect matériel de la situation. Les Vaudois souffrent également dans leur dignité d'homme ; ils souffrent du manque de liberté : ils ne jouissent d'aucun droit politique ; toutes les décisions sont prises à Berne et lues en chaire dans toutes les paroisses ; les sujets vaudois n'ont alors qu'à exécuter les ordres ainsi reçus s'ils ne veulent pas avoir des démêlés avec le bailli bernois. Toute velléité d'insubordination est sévèrement réprimée : en 1791 les patriotes vaudois qui à Rolle, à Ouchy et à Vevey voulurent, au cours de fêtes publiques, montrer leur adhésion aux principes proclamés par la jeune Révolution française furent condamnés à mort ou à la prison perpétuelle ; la plupart ne durent leur salut qu'à la fuite.

Manque de liberté, mais aussi manque d'égalité. Les Bernois occupent les bonnes places, les fonctions lucratives. Ils sont favorisés dans l'industrie et dans le commerce et même devant les tribunaux. Un Vaudois s'engage-t-il comme soldat au service d'un prince étranger ? Il deviendra peut-être officier subalterne mais ne pourra jamais atteindre un grade élevé, car là aussi LL.EE. se sont réservé, par d'anciennes capitulations, les meilleures places.

Ce sont là, je crois, les doléances qu'un Lausannois de 1797 aurait pu vous présenter, mes chers concitoyens. Telle étant la situation, la question suivante se pose : Pourquoi la révolution éclata-t-elle le 24 janvier 1798 et non pas plus tôt ou plus tard ? En d'autres termes, quels furent les événements qui provoquèrent l'explosion ?

En premier lieu mentionnons le voyage que fit en Suisse Napoléon Bonaparte. Le futur empereur, qui avait libéré l'Italie du joug autrichien, apparut aux Vaudois comme un symbole, une incarnation de l'esprit de liberté et souleva sur son passage une vague d'enthousiasme. Le 23 novembre 1797 — soit deux mois à peine avant la Révolution vaudoise — il est à Lausanne. Des jeunes filles lui offrent des fleurs, rendant ainsi publiquement hommage à celui qui avait proclamé, à propos de la Valteline, qu'un peuple ne peut être sujet d'un autre peuple.

Simultanément des Vaudois exilés à Paris, et parmi eux il convient de citer F.-C. de La Harpe, redoublent d'activité et inondent le pays de brochures et de pamphlets, que la police bernoise est incapable de confisquer dans leur totalité. Ces manifestes, souvent fort violents, invitent les Vaudois à la révolte.

Enfin, troisième élément, le Directoire de la République française déclare, par son arrêté du 8 nivôse, an VI (28 décembre 1797), que "les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg répondront personnellement de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du Pays de Vaud qui se seraient adressés et pourraient s'adresser encore à la République française pour réclamer, en exécution des anciens Traités, sa médiation, à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits." Cette déclaration, qui, il faut le reconnaître, était une ingérence injustifiée et injustifiable dans les affaires d'un Etat souverain, était en même temps un encouragement formel donné aux Vaudois qui se soulèveraient contre Berne. L'arrêté de nivôse eut une influence décisive. Son arrivée dans le Pays de Vaud au début de janvier 1798 va précipiter les événements.

For all questions of World Travel

CONSULT

Grayson Travel Ltd.

107, PARK LANE, LONDON, W.1

MAYfair 5936

★

YOU WILL BE SERVED BY SWISS TRAVEL
EXPERTS — IN YOUR OWN LANGUAGE

Les clubs patriotiques, clandestins la plupart, se montrent très actifs et intensifient leur propagande. Ils organisent dans le pays un réseau de relais qui leur permet de recevoir et de diffuser les nouvelles avec une extrême rapidité. Ils envoient à LL.EE. une pétition demandant la convocation des Etats de Vaud, lesquels ne s'étaient pas réunis depuis 1622. Les Etats de Vaud étaient une sorte de parlement semblable, toutes proportions gardées, aux Etats Généraux de France, dont la convocation, en 1789, marque le début de la Révolution française. Les Conseils des villes vaudoises hésitent d'abord puis se décident à appuyer la demande de convocation.

En face de cette situation tendue, Berne agit sans énergie. Consciente de sa propre faiblesse militaire, elle veut éviter l'intervention de la France, dont les armées se concentrent à la frontière. D'autre part le gouvernement bernois est décidé à maintenir le Pays de Vaud sous sa domination, en faisant, s'il le faut, quelques concessions de détails.

C'est pourquoi LL.EE. envoient sur leurs terres romandes une Haute Commission présidée par le trésorier de Gingins et chargée de recueillir les plaintes des sujets vaudois; mais seules seront prises en considération les réclamations isolées et non pas les revendications collectives. Le gouvernement bernois est donc résolu à n'apporter aucune réforme essentielle; il croit encore, en ce début de janvier 1798, que la situation peut être sauvée par des demi-mesures ou par des décisions maladroites.

Car c'est bien une décision maladroite que celle que prennent LL.EE. lorsqu'elles ordonnent que le 10 janvier les milices vaudoises et les Conseils des villes devront prêter solennellement serment de fidélité. Cette mesure ne fit qu'exaspérer les esprits et accroître le désordre. La journée du 10 se passe dans le trouble et la confusion. Le 15, Lausanne décide de convoquer une Assemblée des villes et des communes, qui se réunit le 21. Le 22, le Conseil des Deux-Cents de Berne rejette la demande de convocation des Etats de Vaud. Le 23, le général Ménard, commandant des troupes françaises stationnées à la frontière, lance une proclamation par laquelle il assure les Vaudois de sa protection. Le 24, la révolution éclate.

La séparation de Berne est décidée. Le Comité de Réunion, le principal club révolutionnaire du pays, proclame la *République Lémanique*. L'emblème du nouvel Etat, un drapeau vert, flotte à la place de la Palud. La journée se passe dans un état d'enthousiasme difficile à concevoir: chacun arbore une cocarde

verte; des rubans verts ornent les chapeaux des jeunes filles; on s'embrasse; on se félicite; on brûle l'effigie d'un ours, symbole de la puissance bernoise; on plante un arbre de la liberté; les baillis sont poliment congédiés et ne tardent pas à quitter le pays. Daniel de Trey, le représentant de Payerne à l'Assemblée des villes et des communes, écrit à ses concitoyens: "Tout va bien. L'étendard vert, avec les mots République Lémanique, se promène par les rues. La musique jouant la Marseillaise et autres airs patriotiques accompagne le drapeau. Quel beau jour!"

Les jours suivants furent moins beaux: C'est l'intervention française, provoquée par un incident de patrouilles survenu à Thierrens et au cours duquel un dragon, nommé Chenevard, fut tué, une des rares victimes de notre pacifique révolution. C'est alors l'invasion de la Suisse, l'effondrement de Berne, la résistance héroïque des cantons centraux, la fin de la Confédération des treize cantons, la proclamation de la République helvétique, qui durera jusqu'en 1803.

Tels furent les événements dont nous célébrons aujourd'hui le cent cinquantième anniversaire. Permettez-moi, et ce sera là ma conclusion, d'en souligner rapidement l'extrême importance.

On a souvent tendance, dans une certaine classe d'intellectuels, de ne parler des heures glorieuses de janvier 1798 qu'avec un sourire ironique. Les hommes qui, il y a cent cinquante ans, sortirent du rang et refusèrent d'obéir, sont parfois jugés avec une excessive sévérité. Il y a trois ans, un élève d'une école lausannoise, un garçon de seize ans, me déclara, comme je lui parlais du 24 janvier: "Mais, Monsieur, les révolutionnaires de 1798 ne furent au fond que des Quislings; ils livrèrent leur pays à l'étranger." Et ce n'est pas là une simple boutade irréfléchie d'adolescent. Bien des adultes, d'honorables citoyens, sont du même avis. Or ce point de vue me paraît foncièrement faux. Les révolutionnaires de 1798 ne livrèrent pas leur pays à l'étranger; ils espéraient se débarrasser des Bernois sans faire intervenir les bataillons étrangers. Ils agirent avec une grande prudence et leur calcul s'avéra exact. C'est alors que le général Ménard, qui voulait envahir la Suisse et l'occuper, exploita l'incident survenu à Thierrens et transforma ce qui n'était qu'une escarmouche en un casus belli.

Mais, dira-t-on, les révolutionnaires vaudois furent néanmoins des traîtres; ils se révoltèrent contre leur souverain légitime et contre l'ordre établi. N'oublions pas que le sentiment national n'était pas, à la fin du XVIIIe siècle, aussi développé que de nos

**Spend a Weekend or Holiday by the Sea
at HOVE, SUSSEX**

DUDLEY HOTEL

NEAR SEA AND SHOPPING CENTRE

80 ROOMS — 30 BATHROOMS

Tariff sent on request

LARGE GARAGE AND LOCK-UPS

Telephone: HOVE 6266

Managing Director: F. KUNG (Swiss)

ALL ROOMS with
Running Water, Central Heating
and Telephones

Self-contained Suites and
Rooms with Private Bathrooms

Continental Cuisine

Restaurant and Cocktail Bar open to Non-Residents

Sackville Court Hotel

OVERLOOKING THE SEA

50 ROOMS — 30 BATHROOMS

Tariff sent on request

LOCK-UP GARAGES

Telephone: HOVE 6292

Manager: W. WALTER (Swiss)

jours. D'ailleurs il est des cas où la révolte est noble et justifiée. Le système politique d'avant la Révolution ne s'était pas adapté, depuis de nombreuses années, au développement de la pensée européenne. En vertu d'un droit historique analogue au droit divin des rois, il proclamait la supériorité d'une partie de la nation, alors que chacun rêvait d'égalité; il parlait du "bon plaisir" du maître et de "l'humble obéissance" du sujet, alors que le mot de liberté courait de bouche en bouche. Dépassé, périmé, il devait se transformer totalement ou s'écrouler, *nécessité* historique qu'il faut bien avoir présente à l'esprit, si l'on veut comprendre les événements qui marquent la fin du XVIII^e siècle. 1789 et la Révolution française marquent le début, les premiers moments d'un vaste mouvement d'adaptation, d'alignement, auquel la Suisse ne pouvait rester étrangère: il s'agissait d'adapter le cadre politique au tableau, au contenu spirituel. Spirituellement le Moyen âge se termine avec le début de la Renaissance. Politiquement et socialement il se poursuit, dans tous les pays d'Europe à l'exception de l'Angleterre, pendant trois autres siècles, jusqu'en 1789 et même au-delà.

On peut donc dire que 1798 constitue, au point de vue politique et social, la date de naissance de la Suisse moderne. Sans les événements de 1798, sans révolution vaudoise, la Suisse ne serait sans doute pas ce qu'elle est. Peut-être n'existerait-elle pas. En 1798 l'ancienne confédération des Suisses met au monde un enfant. Les premières années du nouveau-né seront

pénibles et agitées. En 1803 il franchit le cap critique. Sa longue adolescence sera plus calme et se terminera en 1847-1848. Il est alors majeur et conscient de ses devoirs. Il secouera la tutelle de sa mère, la vieille Confédération d'Etats suisses, qui, la pauvre, en mourra d'émotion. Il reste seul maître du terrain. Il se nomme Etat fédératif suisse.

1798 — 1848: Deux dates importantes de notre histoire; le début et la fin d'une évolution, d'une révolution. En ce soir où nous sommes réunis pour célébrer le cent cinquantième anniversaire du début, il m'est agréable de songer à la fin, dont nous fêtons le centenaire cette année encore, dans quelques mois. L'histoire suisse du début du XIX^e siècle m'apparaît alors sous un tout autre aspect. Elle n'est pas la simple chronique de faits quotidiens et détachés. Elle est le tableau sur lequel s'inscrivent tous les pas d'une marche lente et sûre vers un but plus beau et plus noble, la recherche d'un équilibre durable, une patiente conquête de la grandeur morale. Au milieu des troubles qui secouent notre monde, n'est-ce pas là un exemple réconfortant?

DIE VERTRETUNG DES JURAS IN DEN BEHOERDEN.

Im Auftrag des Regierungsrats des Kantons Bern hat die kantonale Staatskanzlei Erhebungen angestellt über die Vertretung des Juras in den verschiedenen bernischen und eidgenössischen Behörden seit 1831, dem Zeitpunkt, da die erste bernische Staatsverfassung auch vom neuen Kantonsteil mit grosser Mehrheit angenommen worden war.

Nach der eidgenössischen Volkszählung von 1941 umfasste der Kanton Bern eine Wohnbevölkerung von 728,916 Personen, wovon auf den Berner Jura 102,566 oder 14.1% entfielen. Im Vergleich zu diesen Zahlen wies der Jura in den verschiedenen Behörden die folgende Vertretung auf:

Grosser Rat: 27 Jurassier von 194 Mitgliedern, oder 14%. Im letzten Jahrhundert war 14 mal ein Jurassier Präsident, macht ebenfalls 14%.

Regierungsrat: Von 9 Mitgliedern sind 2 Jurassier, ergibt eine Vertretung von 22.2% bei einem Bevölkerungsanteil von 14.1%.

Obergericht: Von 19 Mitgliedern sind 4 Jurassier, also 21%. Im Verwaltungsgericht besitzt der Jura 3 von total 13 Mitgliedern, oder 23%. In der Steuerrekurskommission sitzen 3 Welsche bei insgesamt 15 Mitgliedern, oder 20%.

Im Bankrat der Kantonalbank ist der Jura durch ein Mitglied von insgesamt 7 vertreten.

In den Verwaltungsrat der Hypothekarkasse delegierte der Jura von 1875 bis heute 10 Mitglieder, seit 1938 ein Mitglied.

In den Verwaltungsrat der BLS entsandte der Jura bis jetzt 6 Vertreter.

Was die eidgenössischen Behörden anbelangt, so sind 4 Jurassier unter den 33 bernischen Nationalräten, oder 12.1%. Im Ständerat ist der Jura seit 1922 mit einem der beiden Mitglieder, also mit 50% vertreten. Zusammen umfasst die jurassische Vertretung in den eidgenössischen Räten 5 Mann oder 14.3% der bernischen Gesamtvertretung bei einem Bevölkerungsanteil von 14.1%. Im Bundesgericht sitzt zurzeit nur ein jurassisches Mitglied.

[A.T.S.]



Kenecakes
The
**WEST END
FANCY
BAKERY CO. LTD.**
ESTABLISHED 1903

The High Class Pastrycooks and
Restaurateurs under the personal
supervision of the Managing Director
W. Bachmann, British (Swiss Origin)

Branches:
KENSINGTON
PUTNEY — EAST SHEEN
KINGSTON-ON-THAMES
WALHAM GREEN

Head Office and Central Bakery:
48/54 DAWES ROAD
WALHAM GREEN, S.W.6.
Phone: FULham 2000 & 6000.